

## CHARTRE DE L'ADHERENT

- ❖ En adhérant à Séoul Accueil, je m'engage à :
  - Etre à jour de mon adhésion.
  - Renouveler mon inscription si je veux toujours recevoir les informations régulières de l'association et participer aux activités et événements proposés.
  - Communiquer à Séoul Accueil mes coordonnées de manière complète et lisible.
  - Signaler tout changement dans mes coordonnées (adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone), et celles des membres de ma famille.
  
- ❖ Je reconnais avoir pris connaissance des informations suivantes :
  - Le montant de l'adhésion annuelle (de septembre à août de l'année suivante) est de 50 000 Kwr par famille.  
Elle passe à 30 000 Kwr pour les adhésions en cours d'année, à partir du mois de Janvier.
  - L'adhésion donne le droit, à tous les membres de la famille, de participer aux différentes activités et événements\*, de recevoir le magazine « Le Petit Echotier » et la possibilité de passer gratuitement des petites annonces non commerciales sur le site.
  - Aucun remboursement de l'adhésion, partiel ou total, ne peut être accordé en cas de départ anticipé de Séoul.
  
- ❖ J'accepte d'être photographié (e) au cours d'une activité ou d'un événement organisé par Séoul Accueil auquel je participe, et j'accepte que cette (ces) photo(s) soit diffusée(s) sur un ou plusieurs supports publiés par l'association.
  
- ❖ Séoul Accueil et ses partenaires (bénévoles ou non) déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Les adhérents participant aux activités ou événements doivent être couverts par une assurance privée.

\* Certaines activités peuvent être payantes